



PROJET D'ORDRE DU JOUR

AVIS DE CONVOCATION CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

À tous les membres du conseil d'établissement pour une **assemblée** qui se tiendra le **mardi 21 mars 2023 de 19h à 20h30, au salon du personnel de l'école.**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée	1 min.
2. Nomination d'un(e) secrétaire	1 min.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	1 min.
4. Suivi et adoption du procès-verbal du 24 janvier 2023 (car nous n'avons pas tenu de rencontre en février)	2 min.
5. Parole au public	
6. Formation obligatoire pour les membres du CÉ (suivi de cheminement)	2 min.
POINTS D'ADOPTION	
7. Choix traiteur 2023-24	8 min.
POINTS D'APPROBATION	
8. Réception de don de la part de « Charities Aid Fondation Canada »	1 min.
POINTS DE CONSULTATION	
9. Bref retour sur le processus de consultation auprès des élèves au sujet de leur sentiment de sécurité et de bien-être à l'école (résultats)	2 min.
POINT D'INFORMATION	
10. Campagne de financement : suivi de mise en œuvre, planification de la préparation des commandes (le mercredi 5 avril) et de la distribution (le jeudi 6 avril)	5 min.
11. Réservation des sorties pour les journées pédagogiques au SDG 2023-24	5 min.
12. Nouveau projet éducatif (suivi de la démarche d'élaboration)	10 min.
13. Parole au représentant au comité de parents	5 min.
14. Parole au personnel de l'école	
a. Personnel enseignant	5 min.
b. Personnel professionnel	5 min.
c. Personnel de soutien	5 min.
d. Direction	5 min.
15. Autre(s) sujet(s)	
16. Critères de sélection de la direction d'établissement en vue de 2023-24 (pour adoption)	25 min.
17. Rappel de la date de la prochaine assemblée	1 min.
18. Levée de l'assemblée	1 min.

Nicolas Sallio
Président du Conseil d'établissement
de l'école de la Passerelle

Sophie Lussier
Directrice de l'école la
École de la Passerelle